ADRESSE

des Comités suisses (de Genève, Bâle, Neuchâtel, Tessin et Berne) en faveur des esclaves affranchis, et de l'Assemblée convoquée à Genève le 29 mars 1866, par le Comité genevois

AU PRÉSIDENT ET AU CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Monsieur le Président,

Messieurs les Membres du Congrès,.

Depuis quatre années nous vivons avec vous, nous souffrons de vos douleurs, nous sommes heureux de vos délivrances et presque glorieux de vos succès.

Lorsque l'élection de Lincoln est venue annoncer au monde que vous en aviez assez de ce système qui vous abaissait, assez de la complicité avec l'esclavage, des compromis avec l'esclavage, des chasses d'hommes ordonnées par l'esclavage, des conquêtes au profit de l'esclavage, de la politique du parti de l'esclavage, nous avons rendu grâce à Dieu.

Lorsque votre union a été brisée par la révolte, lorsque votre prospérité s'est écroulée, lorsque des voix nombreuses ont prophétisé la dissolution des Etats-Unis, nous avons salué le commencement d'une vie nouvelle et meilleure pour votre peuple.

Lorsque des revers militaires ont menacé votre noble cause, nous avons cru qu'elle ne pouvait périr.

Lorsque l'Europe a semblé prête à intervenir en faveur du Sud, à violer votre blocus, à reconnaître la Confédération rebelle, nous avons cru que quelque chose s'interposerait jusqu'au bout entre le dessein et l'exécution. Ce quelque chose c'était votre principe; par lui vous étiez invincibles.

Lorsqu'on disait partout que les négociations de la paix allaient compromettre les résultats moraux de la guerre, que vous alliez transiger avec les préjugés et les institutions du Sud, nous avons cru que vous ne poseriez pas les armes avant d'avoir tué votre ennemi véritable, c'est-à-dire l'esclavage.

Lorsque la mort de Lincoln nous a plongés dans le deuil, nous avons cru que le successeur de Lincoln mettrait son honneur à continuer et à achever son œuvre.

Enfin, lorsque vous avez annoncé au monde que l'amendement constitutionnel était adopté, que désormais il n'y avait plus un seul esclave sur le sol de l'Union, nous avons salué avec une émotion inexprimable le plus magnifique progrès, le plus grand événement de notre siècle.

C'est le sentiment que nous éprouvons le besoin de manifester aujourd'hui. Si peu important que soit notre témoignage, il ne sera pas dit que la voix de la Suisse ne se sera pas fait entendre pour vous applaudir.

Vous avez dépassé de bien loin les espérances de ceux qui espéraient le plus; à l'instant même où se terminait votre lutte, vous avez prononcé la parole libératrice. Elle fera son chemin sur le continent et au travers des archipels du nouveau monde. Vous venez de supprimer la traite espagnole; vous venez d'anéantir l'esclavage brésilien. Toute une race, courbée sous le joug, se redresse en vous entendant.

Elles sont rares dans l'histoire de l'humanité ces journées où la politique et l'Evangile se donnent la main, ces jours de soleil que n'assombrit aucun nuage.

Après ces jours-là, il faut reprendre le labeur de la vie ordinaire, pourvoir aux dangers, prévoir les conséquences, se heurter aux obstacles. Achever est plus difficile que commencer. Assurer l'application est plus difficile que proclamer le principe. L'œuvre qui vous attend aujourd'hui n'est pas moins belle, elle est plus complexe et plus redoutable que l'œuvre d'hier.

Mais l'une ne va pas sans l'autre. — Elle serait triste la condition de vos affranchis, si vous n'en faisiez pas des citoyens! Entre l'esclavage et la liberté (la liberté réelle) il n'y a pas de place pour

respirer. Aussi, que prédisent maintenant les ennemis de l'Union? Que l'affranchissement tuera les affranchis; que, lassés d'eux, vous allez secouer l'ennui de ce fatigant problème; que vous prétendez ne plus entendre parler des nègres, ne vous inquiétant plus de savoir s'ils restent ou s'ils partent, s'ils vivent ou s'ils meurent; qu'au rude contact de vos préjugés et de vos mépris ils périront ainsi qu'ont péri les Indiens; que votre abolition pharisaïque se trouvera être une extermination; que votre prétendu libéralisme envers les esclaves prouvera qu'il n'a jamais eu d'entrailles; que votre gloire si pure d'aujourd'hui deviendra votre honte de demain......

Nous protestons contre des prévisions aussi sombres. Nous vous demandons de les démentir. Nous savons que vos actes les démentiront bientôt.

Plus vous désirez que la question noire cesse de troubler les Etats-Unis, plus vous sentirez qu'elle demande à être achevée. Les questions inachevées sont sans pitié pour notre repos.

Et que réclame son achèvement? Deux choses seulement : le maintien provisoire du Bureau des affranchis, la suppression des distinctions civiles et politiques fondées sur la couleur. — Refuser aux anciens esclaves la protection fédérale indispensable à la transition, les livrer purement et simplement aux lois, à l'administration, aux tribunaux du Sud, ce serait décréter le rétablissement de l'esclavage, avec un surcroît de haine, et par conséquent d'atrocité. Conserver l'exclusion politique de la race noire à titre de race, ce serait renier le principe même au nom duquel le Nord a si vaillamment combattu.

Que des mesures de prudence accompagnent l'attribution du droit de suffrage dans le Sud; que, par exemple, on limite ce droit aux hommes qui savent lire et écrire, sans distinction de couleur, nous le comprendrions encore; mais ce qui ne serait compris ni par nous ni par aucun de ceux qui ont aimé et soutenu votre cause, ce serait l'exclusion absolue *de la race*. Si les Etats du Sud étaient réadmis au Congrès sans que la condition de l'égalité des races leur eût été imposée, nous le déplorerions amèrement, nous courberions la tête avec humiliation et tristesse, nous nous attendrions à voir renaître cette querelle du Sud et du Nord, des démocrates et des républicains, dont le terme semblait être arrivé.

Surtout ce qui bouleverserait toutes nos idées, ce serait de voir les affranchis, qui ont versé leur sang pour la défense de l'Union, récompensés de leur dévouement par la privation de ces droits qui sont ordinairement dans les Etats républicains l'apanage de tout homme appelé à porter les armes pour son pays; tandis que les rebelles qui ont déchiré le sein de leur patrie et sollicité l'intervention de l'étranger, non-seulement rentreraient dans tous leurs droits antérieurs à la guerre, mais encore deviendraient les arbitres absolus du sort des citoyens loyaux. Donner aux coupables de haute trahison la faculté de réduire les bons citoyens à l'état de parias politiques, ce serait du même coup décerner une prime d'encouragement à l'anarchie et fustiger le patriotisme. Ce serait donner gain de cause à ceux qui prétendent que le *self-government* est impossible et qu'il ne peut que s'anéantir lui-même.

Qu'une condition nécessaire à la paix future puisse être imposée aux Etats rebelles, le bon sens le dit, et votre conduite aussi ne permet pas d'en douter, puisque déjà vous leur avez imposé en fait, à titre de condition, le vote de l'amendement qui abolit l'esclavage.

Un pas de plus et votre tâche est remplie. A côté de l'abolition de l'esclavage il vous reste à mettre l'égalité des races. Qu'est-ce que l'abolition sans l'égalité? Il vous reste à décider que les Etats rebelles, avant de rentrer au Congrès, doivent abolir toute distinction basée sur la couleur, quelles que soient d'ailleurs les conditions auxquelles ils soumettront désormais, pour les blancs comme pour les noirs, l'exercice des droits politiques.

Cette garantie obtenue, ouvrez-leur vos bras, hâtez la réconciliation générale, évitez la prolongation du régime exceptionnel, ajoutez à toutes vos gloires celle de rétablir le jeu de vos institutions au sortir de la guerre civile. La liberté doit avoir de ces audaces. Et que servirait d'être fort si ce n'était pour se confier et pour pardonner?

Il nous répugnerait trop de prévoir le cas où, vous arrêtant à moitié chemin, conférant aux anciens esclaves la liberté sans l'égalité, en d'autres termes, la liberté sans les conditions de la vie libre, la liberté sans la dignité, la liberté sans l'avenir ouvert, sans le progrès possible, la liberté sans ce qui fait qu'on se tient debout et qu'on grandit, vous reconstitueriez de vos mains un nouveau parti de l'esclavage au sein du Congrès, une nouvelle oppression des esclaves dans tout le Sud.

Cherchant la paix, vous organiseriez la guerre. — La guerre servile d'abord, car on ne prononce

pas impunément le mot de liberté, et quant ceux qu'on déclare libres sentent qu'ils n'ont ni protection, ni droits, ni moyens réguliers d'action, ils sont presque infailliblement poussés à employer d'autres moyens. — La guerre civile ensuite. Est-il possible que le sang des noirs coule de l'autre côté du Potomac, que les répressions cruelles s'y donnent carrière, et que les généreux instincts du Nord ne se réveillent pas? On se plaindra, on dénoncera les iniquités, on interviendra moralement, et voilà la vieille querelle ranimée!

Nous avons de meilleures espérances En amis fidèles, nous avons voulu tout dire, convaincus que vous verrez bien ce qu'il y a de sympathie au fond de nos craintes et ce que notre sincérité renferme de respect et d'attachement.

Que Celui qui vous a gardés jusqu'ici continue à vous garder jusqu'au bout! Qu'il vous donne d'achever ce que vous avez commencé, de traiter en concitoyens et d'aimer en frères ceux qui, grâce à vous, ne sont plus esclaves! Qu'il accomplisse pour vous, dans le présent et dans l'avenir, tous les vœux dont nos cœurs sont remplis!

Genève, le 10 Avril 1866.

Pour le Comité de Genève:

J.-H. SERMENT, avocat, *président.* — MUNIER, pasteur et professeur de théologie, *vice-président.* — H. TOGNIETTI, directeur de l'école industrielle, *vice-président.*—Agénor BOISSIER, *secrétaire.*— ZURLINDEN, député au Grand Conseil, *secrétaire.* — Félix BUNGENER. — Antoine CARTERET, ancien conseiller d'État. — Comte Agénor DE GASPARIN. — Auguste DE LA RIVE, professeur. — DUCELLIER, député au Grand Conseil. — L.-A. DUCRET, député au Grand Conseil. — Benjamin DUFERNEX, député au Grand Conseil. — Édouard DUFRESNE, docteur.—Émile GOLAY, député au Grand Conseil.—MERLE D'AUBIGNÉ, professeur. — Adrien NAVILLE, ancien conseiller d'État. —Ernest NAVILLE, professeur. — Adrien PICOT. — Théodore PIGUET, ancien conseiller d'État. — C. PRONIER, professeur. — RICHARD, conseiller d'État. — Amédée ROGET, député au Grand Conseil. — WERTHEIMER, grand rabbin.

Du canton de Vaud:

M. BÉCHET, pasteur, à Montreux, président de l'association du sou pour les esclaves

Pour le Comité de Bâle:

Adolphe CHRIST, conseiller d'État, *président.* — HAGENBACH, professeur de théologie. — IM HOF, conseiller d'État. — G. KIEFER, négociant. — Rodolphe AWENGEN-TREU. — Rodolphe KUNDIG, pasteur. — J.-R. WEGNER, conseiller municipal.

Pour le Comité de Neuchâtel:

E. ROBERT-TISSOT, pasteur, *président.* — Ed. PETIT-PIERRE, pasteur, *vice-président.* — U. JUNIER, notaire, *secrétaire-caissier.* — F. DE PERREGAUX-MONTMOLLIN, *assesseur.* — L. RICHARD, *assesseur.*

Pour le Comité du Tessin:

Felice BIANCHETTI, avocat, juge suppléant au Tribunal fédéral, *président.* — Attilio RIGHETTI, *vice-président.* — Cesare MOLA, professeur, *secrétaire.* — Luigi RUSCA, avocat. — Guglielmo FRANZONI. — Luigi RUSCA, colonel fédéral. — Giacomo ZEZI, avocat. — Paolo MARCONI, avocat.

Pour le Comité de Berne:

BERNARD, pasteur, *président.* — A. ZEERLEDER, avocat, *secrétaire.* — Bernard DE WATTEVILLE, *trésorier.* — DE WATTEVILLE-DE PORTES. — Victor DE TSCHANN. — Ed. DE WATTEVILLE-DE DIESBACH. — S. HOFMANN-BLAU. — DESVOIGNES, conseiller d'État. — CHRISTEN, négociant. — BUHLER, ancien conseiller d'État.

